

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 57 (1965)  
**Heft:** 10

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

57<sup>e</sup> année

Octobre

N° 10

## L'aménagement du territoire

Par *J.-P. Vouga*, architecte de l'Etat de Vaud

A Sonloup, les 29 et 30 septembre dernier, un cours d'information syndicale s'est déroulé sur le thème très actuel de l'encouragement à la construction de logements et de l'urbanisme. Voici un des trois exposés substantiels présentés à cette occasion par des spécialistes. Les deux autres paraîtront dans les numéros de novembre et décembre de notre revue.

*Réd.*

L'aménagement des territoires ne date pas d'aujourd'hui.

Les défrichements remontent à la préhistoire. La création des premières villes à la plus haute antiquité; on doit aux Assyriens et aux Egyptiens les premières irrigations, aux Phéniciens et aux Grecs les premiers ports, aux Romains les aqueducs, les premières routes, les premiers ponts. Tout au long de l'histoire, des princes éclairés ont corrigé des cours d'eau, assaini des marais; on doit aux Hollandais les digues contre la mer, aux Français le percement des isthmes, aux Anglais les chemins de fer, aux Suisses les premiers barrages, les premiers tunnels.

On ne parle cependant d'aménagement du territoire que depuis vingt ans à peine. Faut-il y voir un effet du gonflement verbal qui fait qualifier aujourd'hui de collège la moindre école, de professeur le premier moniteur sportif venu, d'urbanisme les travaux de voirie et qui aurait mué les travaux publics en aménagement du territoire? Nous ne le croyons pas. Nous vivons en effet un temps où la précipitation des événements pose les problèmes en termes si aigus que des méthodes et des moyens nouveaux nous sont imposés si nous voulons parer aux effets catastrophiques que nos prédécesseurs n'avaient pas su ou pas osé prévoir.

Nous admettons en cette deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle les avantages que nous procure une industrie aux progrès incroyables, mais nous n'avons fait face à aucun des problèmes que pose ce développement: les déchets industriels polluent l'air, polluent nos eaux